

Image not found or type unknown



Annulation du paiement sur internet d'une consignation

Par **vernedom**, le **09/09/2014** à **19:09**

Bonjour,

Par erreur j'ai payé une consignation sur internet au lieu de régler le montant de l'amende. Comment récupérer le montant de cette consignation - A qui adresser un courrier ? J'ai d'autre part payé normalement par internet aussi le montant de la contravention.

Merci pour votre aide.

Cordialement

Par **LESEMAPHORE**, le **09/09/2014** à **19:55**

Bonjour

Pas clair le propos .

Il s'agit d'une contravention ou de 2 ?

Le télépaiement n'accepte pas le paiement d'un numéro de contravention si ce même numéro fait l'objet d'une consignation. Et vis versa.